VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,978, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Superbe propriété commerciale Nos 1033 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Rampart et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde, occupée par le "Parlor Shoe Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 91, borné par les rues Canal, Rampart, Dumaine, maintenant Iberville et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant David L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt-six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, connu par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Livaudais, femme de Charles Laitte, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté le 1er août 1866. Le titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 90, folio 719.

Cette splendide propriété est située en dans quelque temps sera le centre commercial de la Nouvelle-Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière du fleuve et du grand "emporiums" commerciaux, hôtels et autres constructions publiques se groupent autour d'elle dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un îlet du dépôt terminus du Frisco, et mérite bien l'attention du capitaliste qui voit de loin. Vendu sujet au bail des présents locataires, une copie duquel est enregistré dans le bureau de l'encanteur.

2° La résidence centralement située et commode à 2 étages en bois, couverte en ardoises avec dépendance et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite retirée de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond, grand vestibule, latrines et environ onze chambres, avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangars, citernes, hydrant, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués donnant du jour et de la ventilation, mesurant quatre vingt-cinq pieds trois pouces de face par cent vingt sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit comme suit, à savoir:

(a) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Tremé, de cette ville, désigné par le numéro "dix" de l'îlet No 27, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Dumaine) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 10 juillet 1846, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Ahlitz, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 5 novembre 1847, et aussi

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville désigné par le numéro "neuf" de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougerol, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville parachevé le 6 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds, sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais, la même mesure en la ligne du fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Henry Jules A. Bonnabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 28 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance de marche du centre des affaires, hôtels, amusements, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient être assurés par cette occasion.

3° La rangée de résidences bien situées et de bon rapport, en bois, couvertes en ardoises, avec bâtisses à deux étages dans le fond, et la résidence simple en brique Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond à deux étages, environ 19 chambres, cabinets, galeries, etc. Dans les cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 16 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidence au-dessus et détachée, sur la rue Bourgogne, contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connu par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Joseph Antoine Delnegal, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville daté le 28 sept 1845. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29, folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a pas de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Rosenberg, des encanteurs "Pianti", le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric, sert une à obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez, désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Reigenstein, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1882, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Sud Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen, d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire en cette ville le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 145, folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les polices là-dessus devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat.
Chambre 413 bâtisse Hennen
26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Gaspar Cusachs vs Joseph Dugué

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le MARDI, 2 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement là dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
20 avril—20 25 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., en procès.

Joseph Dugué vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,328—En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Dugué, défendeur "in rule" et en faveur de Samuel Levy, demandeur "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 2 mai 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Joseph Dugué demandeur dans le procès ci-dessous et défendeur dans le writ ci-dessus, dans et au procès de Joseph Dugué vs Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
James B. Rosser Jr. et E. H. McCaleb, avocats pour le demandeur en writ.
19 avril—19 20 25 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 5008 rue du Camp, entre Robert et Soniat.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 75,729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Robert et Soniat, ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert; le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avocat pour la demanderesse.
7 av—7 14 20 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

J. Vic Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 786, borné par les rues Commune, D'Héméourt, Union, Cortez et Tétémachoe, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reizenstein daté le 16 mars 1875, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachoe sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas, entre les rues Pooyfarré et Calliope.

Henry Camors vs William Gerchow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,338—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope (autrefois Louisa) et Pooyfarré, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gottheil, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No 8; lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze, et de là quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Théard, avocat pour le plaignant.
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Justin Dusrey

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,339 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Justin Dusrey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—[illegible], avocat.
14 av—14 18 22

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

[illegible] rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la

RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz

Succession de Joseph Bitter.

No 42,026, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'îlet No 90 d'après un plan de A. Boudousquié C. E., daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Shelligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Barthe par devant A. Pitot, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6 26 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7, faisant face au fleuve et aux grands "Stuyvesant Docks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
J. B. Rosser Jr, avocat.
16 avril—16 26 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burke, No 73,319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey) Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 28 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
John McCloskey, avocat.
26 mars—26 av—2 9 16 23 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mathias Kell, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Kell et als.—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Sud Rempart, (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knell, daté le 13 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans No un, et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.
Geo J. Untereiner, avocat du demandeur.
Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.
WILL. J. MORGAN,
Encanteur.
331 rue Carondelet.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Kelt.

No 75,622—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 mai 1905, à midi, Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, le dessus désigné comme le lot No 21 de l'îlet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de ceux est désigné par le No 1 de l'îlet 151 par un plan de L. Pilié, voyer, daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, acheté par Auguste Buising de François Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Robert Léger notaire, aux frais de l'acquéreur.
Walter L. Gleason avocat.
WILL. J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
2 avril—2 9 16 23 30—mai 2

L'ABEILLE.

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

entre Conti et Bienville.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,926—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir—

Un certain lot ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Darcantel), désigné comme lot No 3230 (autrefois les Nos 26) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1823, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit lot ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léonidas) ayant, en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 5 pouces de face à la rue Stephen Girard et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant dans les numéros de 356 à 367 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Adolph Dugué, administrateur public.
9 av—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75,469—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteurs—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 10 mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 392, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dupré et Gayoso, désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par D. Seghers, daté le 14 mai 1884, maintenant en la possession de M. Jacob Hanhart, une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 16 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme les No Un de l'îlet No Sept sur un plan fait par Bougerol, le 24me jour de décembre 1834, et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Tonti, Ursulines et Rocheblave et mesurant vingt cinq pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes, laquelle propriété a été acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1837, par acte enregistré dans le livre des transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Succession de Pedro Cuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,201 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Denis Cuquet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cohn, avocat.
13 avril—13 18 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AUGUST ROY

No 72,029 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern Encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir

1° Tous les droits, titres et intérêts de la dite succession dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les avenues Claiborne et St Roch, les rues Derbigny et Music et mesurant soixante dix huit pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et faisant face à l'avenue St Roch formant l'encoignure desdites deux avenues enregistré dans le livre des transferts 194, folio 613.

Lesquels dit droits, titres et intérêts ont le privilège de rédemption de ladite propriété à la susdite vente pour taxes, et est sujette à payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais pénalités et taxes accrues.

2° Tous les droits, titres et intérêt dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 745, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Espagne et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan fait le 19 mars 1836, par L. Surgi, et annexé à un acte passé par devant L. Feraud, ancien notaire le 4 avril 1836, d'après lequel plan ledit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Claiborne, par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, enregistré dans le livre du bureau des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droit, titre et intérêt ont le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette à l'obligation de payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et les taxes accrues.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.
Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—avril 2 9 20

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 16ème jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, daté le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Anne Ann Cunningham, No 75,610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'îlet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas, désigné comme le No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième.

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.
ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 800 rue Perdido.
16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. Frank & Co. vs G. Spina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 25ème jour d'avril 1905, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 moteur électrique, 2 balances, 1 lot d'épiceries assorties, lampes, verrerie, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Beamer & Manion, avocats pour les demandeurs.
14 avril—14 16 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nicholas D. McDonald

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,739—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme N. D. McDonald, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. N. Whittemore, avocat.
20 avril—20 24 29

Succession de James H. Bell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,981—Division A—Attendu que Mme Eliza Bell, veuve de James H. Bell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu James H. Bell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. M. Buchmann, avocat.
20 avril—20 24 29

Succession de Marie Alphonsine Lhote femme de Germain Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,093—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Germain Leroy, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas. F. Claiborne, avocat.
20 avril—20 24 29

Succession de George Muller

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 58,136—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Muller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Joe Lautenschlaeger, avocat.
11 av—11 15 20

Succession de S. M. Eaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,274—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mabel Eaton Clark, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart avocats.
19 avril—19 25 30

Succession de Arthur Lens et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,754—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Wise et Mme Mary Lens, administratrices de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat.
15 av—15 19 24

Succession de George ou George A. Norman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,836—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Hoppe, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters avocat.
15 avril—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 29 mai 1903, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alden McLellan vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr. passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A. D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Mauberret, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,832, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division —; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Robertson, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 158, fol. 720).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier

Eureka Homestead Society vs George T. Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 644, borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan fait par Castaing et Celles, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20